

ÉPINAL

Miel de sapin des Vosges : une AOP très prisée

La concentration était de mise ce jeudi à la Chambre d'agriculture pour le jury qui participait à la 3^e commission d'agrément de l'année de l'AOP Miel de sapin des Vosges. Un jury composé d'une douzaine de spécialistes : usagers du produit, techniciens de la filière ou goûteurs rompus à l'exercice appelés communément des « porteurs de mémoire ».

Pour décrocher la précieuse appellation, les 25 lots en lice devaient répondre à des critères précis en matière de texture, d'arôme ou de saveur, sachant que d'autres tests de conformité, financés par le conseil départemental des Vosges, avaient été préalablement effectués en laboratoire. Le jeu en vaut la chandelle pour les candidats désireux

d'apposer un gage de qualité sur leurs produits, mais aussi pour le département qui, au travers de ce label, peut espérer profiter d'un regain d'attractivité touristique. D'autant que seuls deux miels en France bénéficient d'une AOP, celui de Corse et le nôtre, issu de miellat de sapin des Vosges. Forts d'une récolte de 18 tonnes cette année, les apiculteurs vosgiens ont de quoi se réjouir et oublier une année 2021 stérile en raison d'une météo trop humide. Étant donné que onze candidats ont déjà été distingués à l'occasion des deux premières commissions, il y a toutes les raisons de penser que d'autres AOP seront décernées la semaine prochaine lors de la mise en commun des résultats.



Un jury composé d'une douzaine de goûteurs a évalué vingt-cinq échantillons candidats à l'appellation d'origine protégée.